

Pantin, le 12 Décembre 2023,

Dans une note datée du 23 octobre 2023 à destination entre autres des directeurs interrégionaux, le DAP vient aborder dans un cadre déontologique : « La prévention des risques institutionnels et la protection des Personnels. »

**Si le titre provoque en nous un élan d'espoir, le contenu de cette note semble plutôt dirigé CONTRE que POUR la protection des Personnels !**

Entre la mise en place de l'observatoire des violences commises PAR les Personnels Pénitentiaires (envers la PPSMJ) et les perspectives de création d'une permanence téléphonique à l'attention des Personnels afin de leur procurer : « ...une écoute, un échange, une orientation, une aide à la décision sur des choix déontologiques difficiles, des conflits de loyauté, des dilemmes professionnels auxquels ils sont confrontés. » **force est de constater que tout est mis en œuvre pour lutter contre ce fléau hautement prioritaire pour celles et ceux qui s'éloignent inexorablement jour après jour de la réalité de nos détentions !**

Cette note qui suscite parfois une impression de schizophrénie, semble également déterminer les contours de l'acceptation de l'activité syndicale en précisant que « ...l'administration pénitentiaire veille à la compatibilité de l'expression syndicale avec le respect des règles déontologiques, notamment dans le cadre des écrits, des comportements et des propos tenus. »

L'administration voudrait-elle par là un contrôle sur l'activité syndicale ? Voudrait-elle imposer le LAROUSSE du bon syndicaliste et des mots autorisés pour nos communiqués ? Ou voudrait-elle uniquement dissimuler, cacher, la triste réalité des violences internes et externes subies par les agents ?

**Oh miroir, mon beau miroir, dis-moi qui est le plus beau dans cette histoire !?!**

Les formations thématiques proposées pour lutter contre « la grande barbarie » des Personnels, garantissent une sensibilisation sur l'usage des réseaux sociaux, les risques liés à l'engagement d'une relation de trop grande proximité avec la population pénale, la prévention des risques de corruption...etc... **Toute la panoplie nécessaire et indispensable à la protection des personnels ! Mais de qui se moque-t-on !**

Pourtant, là où nous sommes d'accord avec cette note, c'est lorsque nous lisons que cette place de troisième force de sécurité publique **honore l'administration mais l'OBLIGE par ailleurs !**

**4911 faits de violences physiques à l'encontre des Personnels en détention sur l'année 2022 contre 4219 en 2021, soit + 16.5 % !**

- *Ou sont les établissements spécialisés pour les détenus violents ?*
- *Ou sont les mesures pour lutter contre cette ultra violence par l'utilisation de moyen de contrainte à destination de nos agresseurs ?*
- *Ou sont les décisions disciplinaires qui pourraient dissuader les pires de s'en prendre aux personnels ?*
- *Ou sont les mesures pour lutter contre la surpopulation (+ 123%) alors même que l'augmentation des violences à certainement un lien direct ?*

Pendant que la déontologie s'illumine telle une belle vitrine politique à contempler, les collègues se font agresser et sont à bout psychologiquement ! Pour rappel, déjà en crise d'effectif comme jamais, les personnels sursollicités subissent aussi l'entassement avec 75000 détenus pour moins de 61000 places opérationnelles et sont, de ce fait, les victimes des violences que cela engendre.

Monsieur le directeur de l'administration pénitentiaire, la violence est réelle ... Mais elle est omniprésente et se développe comme une traînée de poudre au sein de nos détentions et nous devons malgré tout la gérer !

**Nous avons besoin du soutien de notre administration, pas de 8 pages de déontologie !**

**L'UFAP UNSa Justice, l'engagement quotidien au service du terrain !**

Pour la fédération,

**Le Secrétaire Général  
Emmanuel CHAMBAUD**

**Le Secrétaire National  
Thomas JACQUOT**